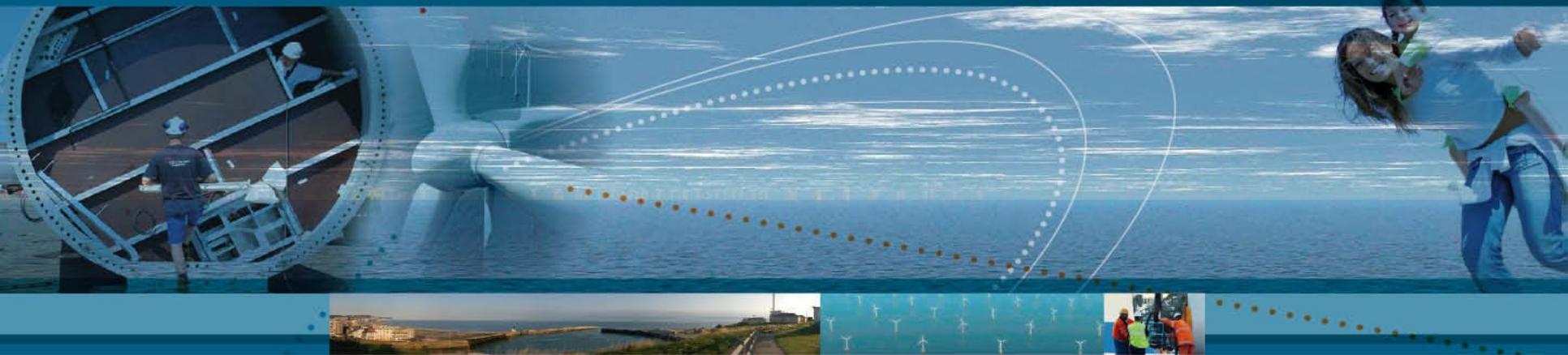


Parc éolien en mer des Deux Côtes

Réunion locale



Criel-sur-Mer, le 22 juin 2010

Nos propositions à mi-débat

Qui sommes-nous ?



L'équipe projet

Pierre Lagandré, directeur gal. adjoint
Jean-Mathieu Kolb, chef de projet
Paul Neau, cabinet ABIES

Le maître d'ouvrage

La Compagnie du Vent, filiale du groupe
GDF Suez

- Pionnier français de l'énergie éolienne
- Présent sur toute la durée de vie d'un projet
- Exploite 15 parcs éoliens en France et à l'international

A close-up photograph of a white wind turbine nacelle against a clear blue sky. The nacelle is the central hub where the blades are attached. On its side, the logo 'la compagnie du vent' and 'GDF SUEZ' are printed in orange and black. The nacelle is mounted on a white tower.

la compagnie
du vent
GDF SUEZ

Le parc éolien des Deux Côtes permet de répondre aux engagements pris par la France



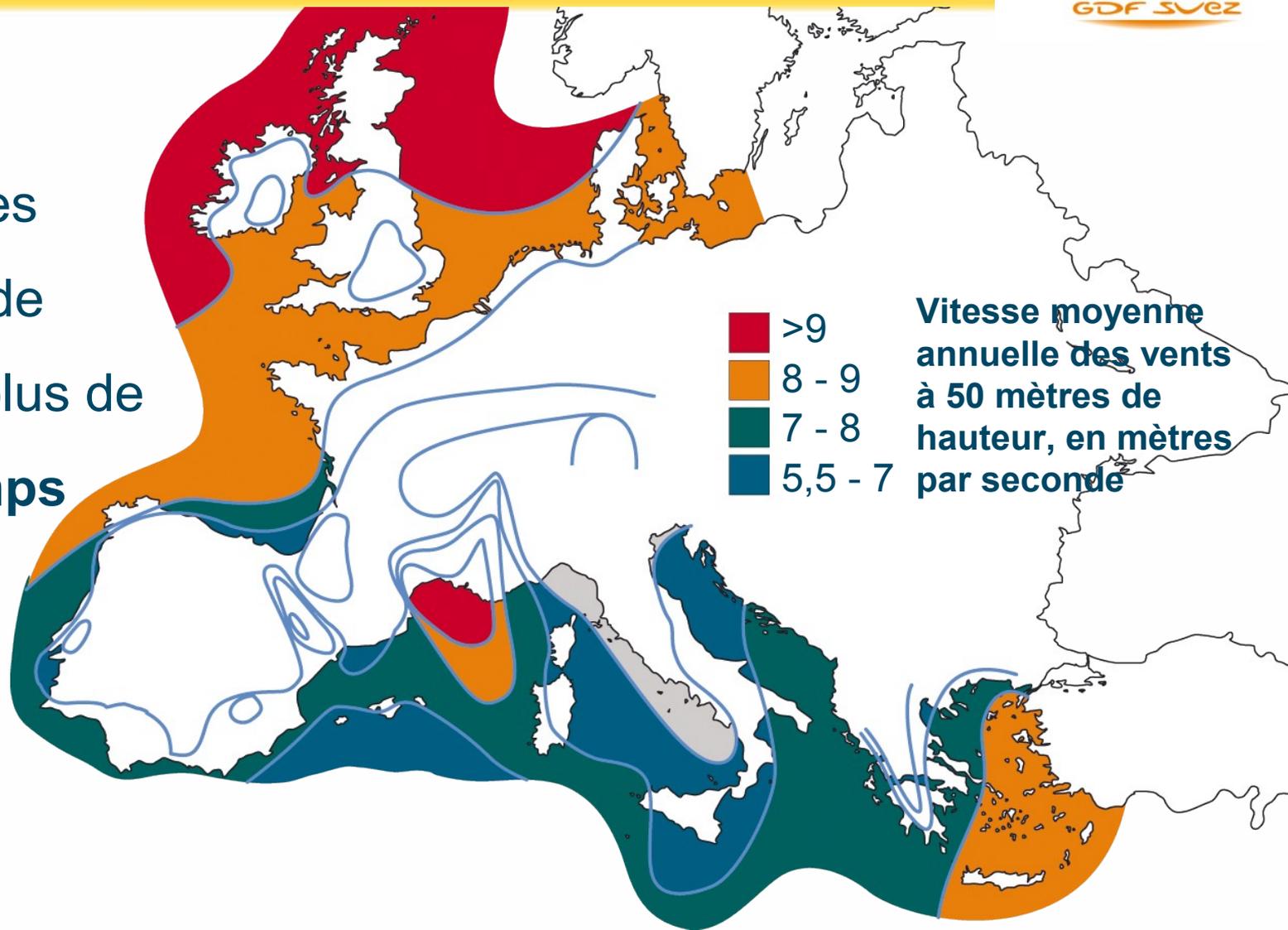
- **23% d'énergies renouvelables dans la consommation électrique d'ici 2020**



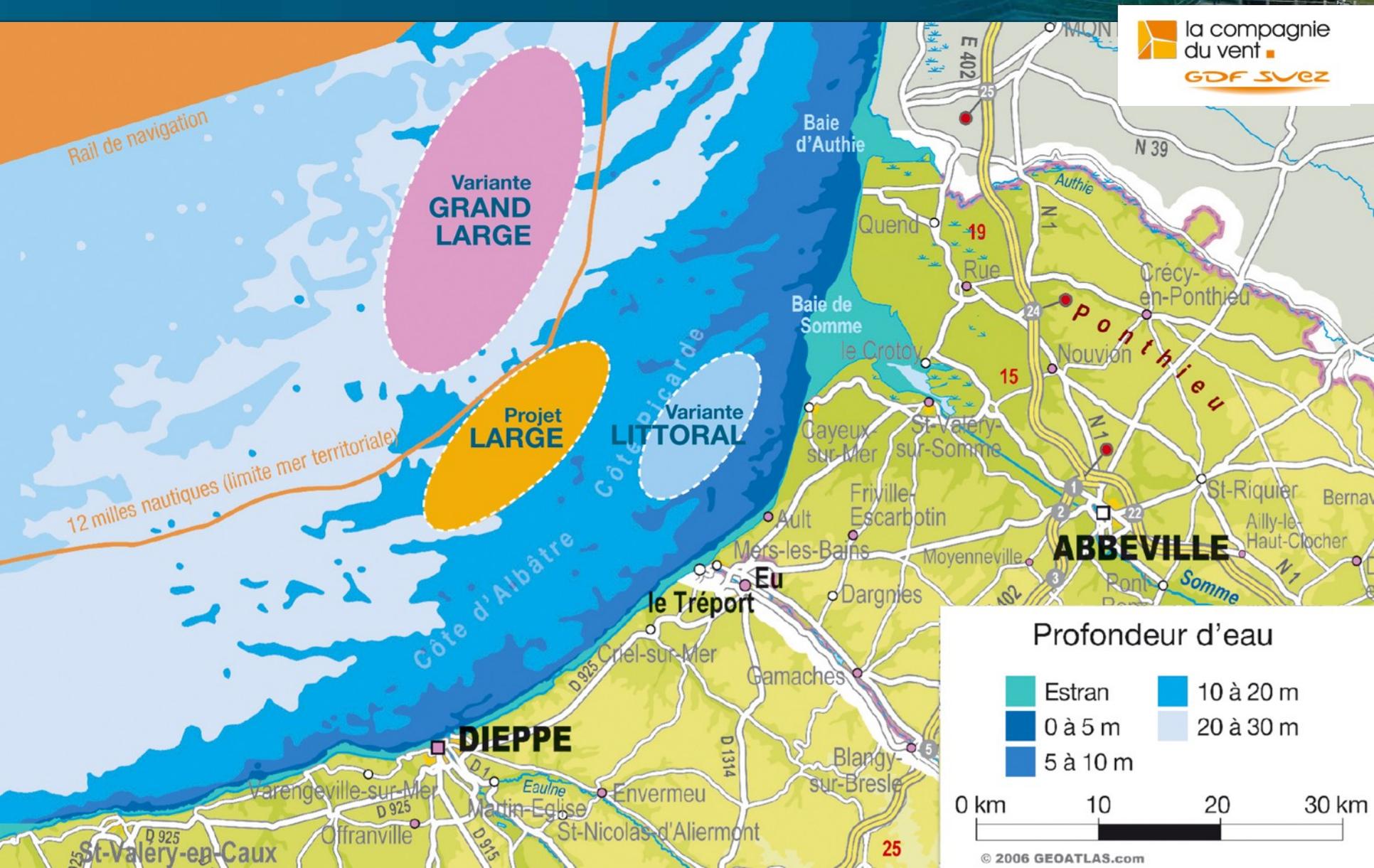
- **25 000 mégawatts éoliens à réaliser d'ici 2020**
dont 6000 mégawatts d'éolien en mer,
soit la consommation de près de 8 millions de français

Au large des côtes d'albâtre et picarde soufflent des vents forts et constants

Les éoliennes
fournissent de
l'électricité plus de
90% du temps



Un projet est privilégié mais deux variantes ont été étudiées



Le projet LARGE est, selon nous, la solution de meilleur compromis

	Variante LITTORAL	Projet LARGE	Variante GRAND LARGE
Puissance	300 MW	700 MW	1600 MW
Distance à la côte	5,5 km	14 km	25 km
Nombre d'éoliennes	60	140	320
Alimentation électrique personnes / an	400 000 pers.	900 000 pers	2 000 000 pers
Coût du projet	700 M€	1 800 M€	4 800 M€
Emplois locaux maintenance (30 ans)	75	150	310
Emplois locaux construction	800 à 1300 (1 an)	1600 à 1900 (3 ans)	1600 à 1900 (5 ans)
Taxe spécifique reversée localement	3,6 M€	8,4 M€	Non applicable

Nos propositions à mi-débat pour le développement économique et l'emploi

Des retombées étudiées et quantifiées (projet LARGE)

- ❑ 1600 à 1900 emplois pour la construction sur 3 ans
- ❑ 150 emplois pour la maintenance sur 30 ans

Nos propositions

- ❑ Privilégier dès que possible les compétences et les savoir-faire locaux pour la construction et la maintenance du parc
- ❑ Créer un poste de coordinateur local entre les PME/PMI, les CCI et les collectivités
- ❑ Former localement les équipes de maintenance



Nos propositions à mi-débat pour la pêche



- Préciser ensemble la **zone d'implantation** du parc (= 5% du territoire de pêche des petits chalutiers du Tréport)
- Définir en concertation les **modalités de gouvernance et de pêche** dans cet espace partagé
- Favoriser le **renouvellement de la ressource de poissons** par la mise en place de récifs artificiels (en plus des fondations)

Nos propositions à mi-débat pour la pêche



- Étudier l'usage de bioénergie pour les bateaux pour **réduire la facture énergétique** et les émissions de CO₂
- Apporter par la taxe spécifique un **revenu compensatoire** pouvant aller jusqu'à 4,2M€ par an durant 30 ans (125 M€ au total)
- Proposer aux pêcheurs qui le souhaitent une **diversification dans leur emploi**

Nos propositions à mi-débat pour le tourisme et la plaisance

Établir des **avant-projets d'accompagnement** pour faire du parc éolien :

- Un atout supplémentaire pour **l'éco-tourisme** et le tourisme ludo-scientifique
- Une vitrine pour les **énergies renouvelables** développées en Picardie et en Haute Normandie
- Un support d'**activités nouvelles à développer** en mer et sur terre



Nos propositions à mi-débat pour la faune et la chasse

- ❑ Compléter le programme d'études préalables en réponse aux principales préoccupations des acteurs
- ❑ Constituer une instance partenariale pour la gouvernance et le suivi du projet sur l'exemple d'un Groupement d'Intérêt Scientifique
 - Protocoles d'études de suivis établis en commun
 - Partage des résultats
 - Diffusion des connaissances

